

Acte de nomination du président (SASU)

Dénomination sociale A à Z VTC

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1000 euros

Siège social : 5, rue Pleyel 93200 SAINT-DENIS
EN COURS DE CONSTITUTION

La soussignée :

Associé personne physique:

Madame Cindy, Suzy REAL
Demeurant au 21, rue Charvet 60000 BEAUVAIS

Née le 28/12/1987 à CONFLANS-SAINT-HONORINE (78700)

De nationalité Française

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société A à Z VTC Pour désigner d'un commun accord le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de ladite société

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination du président

Le soussigné nomme Cindy, Suzy REAL en qualité de président de la société :

Madame Cindy, Suzy REAL demeurant au 21, rue Charvet 60000 BEAUVAIS pour une durée indéterminée,

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

affirme n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 12 des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

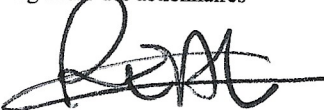
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à SAINT-DENIS

Le 18/11/2024

En 6 exemplaires originaux.

Signature des actionnaires



"lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de Président".



lu et approuvé et bon pour acceptation
des fonctions de Président.